

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions de vente sont conformes au décret n°94.490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92.645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Le fait de réserver une location à CAMA implique l'approbation totale en parfaite connaissance de cause à nos conditions de vente.

Réservation et paiement : Les réservations de séjour sont à effectuer auprès de CAMA Fay 43370 BAINS - Tél. : +33 (0) 471 575 131 (Coût d'un appel local) e.mail : vial127@orange.fr CAMA Centre d'Accueil Multi Activités & Gîte de Groupe, met en location la totalité de sa structure pouvant accueillir 37 couchages, aux tarifs de CAMA, en gestion libre et pour une période précisément définie sur le contrat de location. **Le client** reconnaît que : **Objet :** son engagement à la réservation - à imprimer sur le site de CAMA page « Réservation de Séjour » - vaut pour lui-même ainsi que pour tout l'ensemble des personnes jouissant de l'inscription. **Durée :** toute modification de la durée du séjour nécessitera l'accord express et écrit de CAMA : CAMA se réserve le droit de refuser toute modification en raison notamment de l'absence de disponibilité. **Paiement :** le client doit retourner dûment complété, daté et signé le présent engagement ainsi que l'acompte relatif à 25 % du montant du séjour. A réception de l'acompte (CAMA avertit le client par e.mail), le client dispose d'un droit de rétractation de 7 jours équivalent au délai d'option. La confirmation définitive intervient seulement à réception du contrat de location dûment daté et signé. Le solde doit parvenir un mois avant le début du séjour (pour les périodes de fréquentation normale*) et deux mois avant le début du séjour (pour les périodes forte fréquentation**). **Carence de paiement :** A l'arrivée de cette date, la carence de paiement du client sera considérée comme une annulation pour toutes les personnes concernées. CAMA se réserve la possibilité d'annuler le séjour, les versements effectués restant acquis à CAMA : CAMA en informera alors le client et ce sans délai.

Tarifs de location : Prix établis par CAMA pour l'année en cours, **T.V.A.** non applicable article 293 B du C.G.I. **Prix :** donnés Hors Charges

Charges : Frais correspondants aux consommations **1/COMPRISES :** d'eau froide, d'électricité, **2/NON COMPRISES :** de gaz (eau chaude, chauffage, gazinière). Relevé de compteur à l'arrivée et au départ : consommations à régler au tarif en vigueur, à CAMA, en fin du séjour.

Taxe de Séjour : La taxe de séjour devra être versée sur place, à la lin du séjour : 0,30 € / adulte / nuitée (adulte à partir de 15 ans)

Caution : Un chèque de 2 000 € de caution est demandé à l'arrivée. La caution sera conservée (non encaissée) et restituée ultérieurement sous réserve de retenues éventuelles pour nettoyage et réparation (le gîte doit être rendu propre et le matériel complet et en bon état de fonctionnement). La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Conditions de Séjour : Ménage : le ménage du gîte est réalisé par le soin des locataires pendant le séjour et à la fin du séjour. Forfait de 150 €* pour le ménage classique réalisé par CAMA (* tarif de 150 € pour une période de location de 1 à 7 jours) Location : couette avec housse de couette 6 €/personne/durée du séjour. Animaux : les chiens sont acceptés au gîte sous réserve et après autorisation de la Direction. Prestation supplémentaire : demi pension et pension complète sur devis

Modification du fait de CAMA : Lorsque le respect d'un des éléments essentiels du contrat est rendu impossible par la suite d'un événement extérieur qui s'impose à CAMA, CAMA s'engage à en informer, au plus vite et par Lettre Recommandée/Accusé de Réception, le client en lui précisant qu'il dispose de la faculté, soit de résilier le contrat, soit d'accepter la modification proposée par CAMA. Le client doit alors faire connaître son choix dans les meilleurs délais. En cas de résiliation, CAMA remboursera la totalité des sommes perçues. Dans tous les cas, il sera fait application des dispositions de l'article 101 du décret du 15 juin 1994. Annulation du fait de CAMA : en cas de force majeure dûment justifiée par CAMA, CAMA opérera le remboursement intégral des sommes versées. Une liste non exhaustive des cas de force majeure est dressée comme suit : catastrophe naturelle, incendie, épidémie, guerre, émeute, destruction totale de CAMA, destruction partielle telle que CAMA devienne impropre à la prestation proposée. Dans tous les cas, il sera fait application des dispositions de l'article 102 du décret du 15 juin 1994.

Annulation du fait du client : Le montant de l'acompte reste dans tous les cas acquis à CAMA. Toute annulation de séjour doit obligatoirement être confirmée à CAMA par Lettre Recommandée/Accusé de Réception. En fonction de la date d'annulation, les montants retenus, à titre d'indemnité, sont les suivants :
1- * **Période de fréquentation normale :** dite période de fréquentation normale tous les jours de l'année exceptés les jours en période forte fréquentation définie au paragraphe 2. En cas d'annulation du client, celui-ci versera l'indemnité définitive et forfaitaire de dédommagement égale à : - annulation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant retenu est de 25 % sur le total du séjour - annulation entre 29 et 16 jours avant le début du séjour, le montant retenu est de 50 % sur le total du séjour - annulation entre 15 et 7 jours avant le début du séjour, le montant retenu est de 70 % sur le total du séjour - annulation moins de 7 jours avant le début du séjour, le montant retenu est de 100 % sur le total du séjour
2- ** **Période forte fréquentation :** dite période forte fréquentation les week-end prolongés, jours fériés, ponts, périodes festives... En cas d'annulation du client, celui-ci versera l'indemnité définitive et forfaitaire de dédommagement égale à : - annulation plus de 60 jours avant le début du séjour, le montant retenu est de 25 % sur le total du séjour - annulation moins de 60 jours avant le début du séjour, le montant retenu est de 100 % sur le total du séjour.
Attention : une arrivée ultérieure à celle prévue ou un départ anticipé équivaut à une annulation pour la période de séjour non consommée et ne donne lieu à aucun remboursement quel que en soit le motif.

Mode de paiement : Les modes de paiement acceptés sont les espèces, les chèques, les virements bancaires. Concernant le paiement par virement bancaire, celui-ci s'effectue exclusivement en devises euro auprès de la banque de CAMA : CREDIT AGRICOLE LOIRE - HAUTE LOIRE
- RIB France : 14506 01000 72815340575 20 - IBAN ETRANGER : FR76 1450 6010 0072 8153 4057 520 BIC AGRIFRPP845

Assurance : CAMA déclare que les locaux sont couverts par une police d'assurance adaptée aux risques, selon les exigences légales.

Réclamation: Toute réclamation relative aux conditions de déroulement du séjour doit être impérativement formulée sur place auprès de la gérante pour lui permettre de trouver une solution au plus vite. Le cas échéant, les réclamations devront être adressées par LR/AR à l'attention de la Direction CAMA, dans le mois qui suivra la date de retour. La recevabilité d'un éventuel recours judiciaire subordonnée à l'accomplissement du dépôt d'une réclamation lors d'un séjour à CAMA, et de sa confirmation, par LR/AR à la Direction CAMA, dans le délai susvisé, devra avoir été intenté dans un délai de deux mois qui suit la date de retour du séjour. Le droit français seul est applicable et la juridiction sera celle du ressort du siège social de CAMA.

Responsabilité : CAMA décline toutes responsabilités et ne peut être tenu responsable des vols, dégradations et détériorations subis sur des biens appartenant au client et à toutes les personnes participant au séjour, à l'intérieur comme à l'extérieur du gîte CAMA.

Fournisseur : CAMA, représenté par Mme VIAL, Siret n°404 418 1 54 00021 R.C.S. Le Puy en Velay 30/12/2009 APE 5520Z, accepte le paiement des sommes dues par chèque libellés en mon nom en ma qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'administration fiscale. **T.V.A.** non applicable article 293 B du C.G.I. **Licence restaurant** code 06 du 21/12/2009 Bureau des Douanes du Puy en Velay. **Agréments :** DDCSPP n°430181002, Inspection Académique n°35/2003, Mairie de Bains 30/11/2009.

La structure CAMA : Propriétaire : Mairie de BAINS Le Bourg 43370 BAINS - Gérante : Mme VIAL - Sécurité : P.V. de la Commission Départementale ERP-IGH du 22/12/2009. Établissement classé : type RH de la 4^{ème} catégorie - Label : Tourisme & Handicap (déficience mentale et mal voyance)

Informatique et libertés : Le client est informé que les informations personnelles qui pourront être collectées sont destinées à CAMA, exclusivement à des fins de gestion administrative et commerciale, pour usage interne donc aucune cession à des tiers. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant ces informations

CONDITIONS GENERALES DE VENTE